

Échange d'apprentissage pour les organismes de bienfaisance de l'Atlantique :

à venir sous peu

Les organismes de bienfaisance du Nouveau-Brunswick, petits et ruraux, recevront les ressources nécessaires pour comprendre quelles sont les exigences annuelles de l'Agence du revenu du Canada (ARC) à leur égard. Le Centre du bénévolat du Sud-Est du Nouveau-Brunswick et le Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne seront les organisations partenaires de la province du Nouveau-Brunswick pour l'Échange d'apprentissage pour les organismes de bienfaisance de l'Atlantique (EAOBA), une initiative menée par le Community Services Council Newfoundland and Labrador.

« L'Échange d'apprentissage liera les organismes de bienfaisance à l'échelle de l'Atlantique dans le but d'améliorer les connaissances parmi les bénévoles et le personnel sur la façon de satisfaire aux obligations de déclaration de l'ARC, mentionne la PDG, Penelope Rowe. L'Échange sera établi en ligne, mais fournira aussi l'envoi de courriels, des possibilités de téléapprentissage et du mentorat entre organismes de bienfaisance. Il insistera sur l'établissement de liens pour les gestionnaires d'organismes de bienfaisance avec un nombre croissant d'outils et de ressources d'apprentissage offerts aux chefs de file du secteur sans but lucratif. »

Buts de l'EAOBA :

- 1) Améliorer les communications et les liens parmi les organismes de bienfaisance de l'Atlantique.
- 2) Aider les organismes de bienfaisance du Canada atlantique à mieux comprendre les questions de conformité.
- 3) Transférer les connaissances relatives au traitement des questions de conformité aux organismes de bienfaisance ayant moins d'expérience.
- 4) Sensibiliser davantage aux ressources de conformité et améliorer leur accès, leur compréhension et leur usage.

Le Centre du bénévolat du Sud-Est du Nouveau-Brunswick et le Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick aideront à cerner les besoins locaux, à organiser des rencontres en tête-à-tête avec le personnel et les bénévoles qui souhaitent établir des liens avec d'autres organismes de bienfaisance, et à animer des séances de téléapprentissage », ajoute M^{me} Rowe. Les partenaires sont les suivants :

Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne Inc, à <http://www.cbpa.ca/>

Community Links, à <http://www.nscommunitylinks.ca/>

Voluntary Resource Centre

Centre du bénévolat du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, à <http://www.volunteergreatermoncton.com/>

Continuez à consulter ce site pour obtenir des mises à jour et des annonces d'importants projets. Le financement de l'EAOBA est assuré par le gouvernement du Canada, en conjonction avec le Programme d'aide et de partenariat de la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada.

Liens connexes :

L'Agence du revenu du Canada à <http://www.cra-arc.gc.ca/> et le Dossier des organismes de bienfaisance à <http://thecharitiesfile.ca/fr/main>

Canada